

QUAI SALAM



HIVER 2025

*Soutenons ,
Aidons ,
Luttons ,
Agissons
Pour les
Migrants !
Et les pays
En difficulté*



Banderole peinte par Jacky Bricout (2025)

ÉDITORIAL

Ne pas opposer les précarités est un principe de base, à Salam, depuis toujours. Merci au Secours Populaire de le dire aussi clairement aujourd’hui.

Loon-Plage : la violence ne peut être une réponse, la solidarité doit rester notre boussole.

Les faits rapportés par « La Voix du Nord » sont très graves*. Ils s’inscrivent dans un contexte de crise migratoire et de tensions croissantes qui touchent le littoral nordiste depuis de nombreuses années. Des réalités complexes y coexistent : la présence de personnes exilées qui survivent dans des conditions indignes dans l’attente de rejoindre l’Angleterre ; celle d’habitants dont certains se disent inquiets, soumis à des contraintes et parfois gagnés par un sentiment d’abandon.

Ces contraintes vécues par une partie des habitants ne doivent pas être niées. Elles font partie du quotidien de ce territoire.

Mais elles ne peuvent justifier ni la stigmatisation ni la désignation de boucs émissaires.

Les migrants ne sont pas responsables de la pauvreté, de la disparition des services publics, de la dégradation du logement ou de l’isolement social.

Notre mission, au Secours populaire du Nord, est claire : venir en aide à des êtres humains en difficulté - habitants de Loon-Plage ou personnes exilées - comme nous le faisons pour toute personne qui vient frapper à notre porte.

Nous aidons des familles, des jeunes, des retraités, des travailleurs pauvres, des personnes sans domicile... La solidarité ne se segmente pas.

Face à cette situation, nous appelons à un sursaut humaniste et à la responsabilité collective.

Les pouvoirs publics, les élus, les associations et les citoyens doivent refuser les discours de haine, les amalgames et la spirale de la peur. Ils doivent dénoncer ceux qui instrumentalisent la misère au détriment de la cohésion sociale.

Fédération du Secours populaire français du Nord

Introduction du Communiqué de presse du jeudi 13 novembre 2025.

*la Voix du Nord du 11 novembre évoquait des tirs d’armes à feu dont des migrants avaient été la cible, apparemment de la part de chasseurs de Loon-Plage. Ce serait la réponse à des chapardages de canards (des appelants de chasseurs, qui ont un prix élevé.)

ET MAINTENANT ?

Dernière minute :

Dépôt , hier 18 novembre, d'une requête en référé liberté inter-associatif, contre l'État, pour non respect des droits humains sur les camps du Dunkerquois (accès à l'hygiène, à l'alimentation, aux soins, à l'hébergement, à l'information ...)

Eh bien, ça ne va pas mieux ...

LES DÉCÈS :

Si on compte un peu moins de morts en 2025 qu'en 2024 parmi les exilés (52 pour 2024 au 30 septembre et 42 au 30 septembre pour 2025), cela reste des chiffres excessifs, inadmissibles...

Depuis le dernier « Quai Salam » : trois en juillet, quatre en août, quatorze en septembre, aucun par chance en octobre. On peut s'attendre à atteindre la centaine en deux ans...

On note encore un suicide, le 17 août, le deuxième de 2025, le cinquième depuis 2022. Un suicide est encore plus inacceptable que les autres décès : les exilés sont avant tout des gens forts, déterminés, pleins d'espoir. Ils ont derrière eux un parcours terrible à la recherche d'une vie meilleure, ils ne sont pas partis chercher/provoquer la mort, même si les accidents font partie de leur quotidien.

Un homme a dit : " Tout ça n'a pas de sens... on ne veut pas de nous en France... on ne veut pas de nous en UK... et on veut pas de nous chez nous... donc quoi faire ?" (*Ferri Mattheeuwsen- Facebook, 10 août 2025*).

À chaque annonce de décès, une commémoration a lieu le lendemain devant le parc Richelieu à Calais et place du Centenaire sur la digue de Malo-les-Bains à Dunkerque.



Elles se font devant la banderole qui porte les noms des exilés morts à la frontière depuis 1999 (plus de 500).

Ça ne va pas mieux, au contraire :
Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES PAR CANOT PNEUMATIQUE QUI SE LANCE SUR LA MER :

« Un bateau pneumatique, avec à son bord 94 exilés, s'est disloqué en pleine mer. » (« Voix du Nord » du 7 novembre 2025, p. 16).

Bien sûr ce n'est pas le cas le plus fréquent, mais on était à une moyenne de 65 par canot en octobre, à presque 71 dans la première quinzaine de novembre, alors qu'en novembre 2024 on était à 54 et en novembre 2023 à 50...

Le risque de morts en cas de naufrage est toujours plus important.

LE NOMBRE DE PASSAGES A AUGMENTÉ, MALGRÉ LES DANGERS, LA PRESSION POLICIÈRE :

Le Home Office annonce entre le 15 novembre 2024 et le 15 novembre 2025 l'arrivée de 43 199 personnes en small boat et sur la même période un an avant : 35 799...

Sur la période du 1^{er} mai au 15 novembre, le nombre de passages est monté de 25 125 en 2024 à 28 212 en 2025, c'est-à-dire qu'il a augmenté de 3087.

Un article du 20 juillet dans « Libération », publié le 21 sur notre site internet (rubrique « Actualités ») affirme « *des garde-côtes français relèvent que perforer les embarcations de migrants ne les empêche pas de tenter la traversée.* »

Au-delà des chiffres la réalité des tentatives de traversées est terrifiante :

Bénédicte, bénévole à Salam était le 8 octobre sur la plage d'Hardeloot.



Bénédicte Gaillard

Les gens ont de l'eau jusqu'aux aisselles, et de l'eau bien froide...

On a encore davantage froid dans le dos (nous aussi), quand on voit qu'un canot échoué sur la plage porte la consigne de ne pas embarquer plus de 25 personnes...

Et il n'y a jamais moins de 25 personnes !



En même temps que le nombre de passagers augmente, la qualité des canots se détériore : Antoine (bénévole à Salam) s'est trouvé devant un de ces bateaux sur la plage entre Hardelot et Camiers le 13 août (voir notre publication sur Facebook du 20 août).



Un coup de cutter (après destruction par les autorités) pour prélever un morceau de boudin révèle que c'est une toile légère enduite d'un revêtement plastique :



Épaisseur totale : 0,8mm
Épaisseur de toile : 0,4 mm
Épaisseur de l'enduction : 0,2 mm par face.

Et il arrive que plus de 80 personnes risquent leur vie sur une telle embarcation....

C'est criminel. On le sait, on ne mesure pas toujours à quel point.

Le 10 août, l'équipe Salam tombe, rue des Mouettes à Calais, sur un groupe énorme (entre 180 et 200 personnes) qui revient d'une tentative de passage. Ils ont raconté qu'ils étaient cachés depuis trois jours dans les bois mais qu'ils ont été refoulés par la police.

Ils ont ajouté qu'ils n'ont même pas atteint la plage...que la police les a fait marcher une heure et demie pour rejoindre Calais.

Ils sont sortis affamés et assoiffés avec les bébés dans les bras...

Ils ne pouvaient même pas aller prendre de l'eau au seul robinet qui fonctionne 24 heures sur 24 rue des Hutes : la police leur barrait la route...

Salam avait une palette de bouteilles d'eau et leur a donné au gobelet pour qu'il y en ait pour tout le monde.

En plus certains tentent encore le passage en camion comme le jeune homme décédé le 15 juillet 2025, tombé d'un camion en mouvement, à Marck en Calaisis. Et souvent ils réussissent, en toute discréction. On n'en connaît jamais le nombre : le 31 octobre on apprend, par le téléphone... guinéen, que trois jeunes... Guinéens viennent d'arriver de cette façon au Royaume-Uni.

Ça ne va pas mieux, bien au contraire :

NOUS SOMMES DANS LA PÉRIODE OÙ LE NOMBRE DE DISTRIBUTIONS DE REPAS PAR SALAM A LE PLUS AUGMENTÉ DANS LES DERNIERS MOIS :

	Calais 2024	Calais 2025
mai	435	688
juin	310	843
juillet	431	803
août	544	887
septembre	536	680
octobre	835	725
1 ^{er} au 15 novembre	568	852
	Dunkerque 2024	Dunkerque 2025
mai	230	689
juin	240	790
juillet	313	758
août	445	790
septembre	489	764
octobre	458	676
1 ^{er} – 15 novembre	330	766

Le nombre de passages au Royaume-Uni a beau avoir augmenté, le nombre d'arrivées d'exilés sur nos camps a été encore plus important puisque les distributions de repas sont encore plus nombreuses...

Pendant ce temps les gamelles ne se multiplient pas, les bénévoles non plus ...

On achète davantage de pain, de confiture, de mayonnaise, à Calais.
On achète davantage de viande, de pâtes, de conserves de tomates, à Dunkerque.
On fait des miracles avec ce qu'on a pour nourrir 1215 personnes le 8 août à Calais et 1000 le 23 août à Dunkerque, 1008 personnes le 12 novembre à Calais et 998 le 15 novembre à Dunkerque. Ce ne sont que des exemples.

Il arrive que les exilés se pressent à notre arrivée, se bousculent, collent à la camionnette, par peur de ne pas avoir... En général on a l'habitude, on gère assez bien. Deux fois à Dunkerque l'équipe du jour a renoncé, la mort dans l'âme. Parfois elle part distribuer un peu plus loin, pour avoir le temps de sortir les tables et les caissons de nourriture avant d'être rejoints par les ventres affamés (vous savez, ceux qui n'ont pas d'oreilles) et puis parce que de nous voir nous éloigner leur fait peur (et si nous ne partions pour de bon ?) et les rend un peu plus raisonnables...

On pense avec terreur à ce qui pourrait se passer si cette augmentation continuait avec le désinvestissement actuel de l'Etat et les poussées de xénophobie dans la population.

ON REGARDE PARALLÈLEMENT LE NOMBRE D'ÉVACUATIONS POLICIÈRES SUR LES DEUX SITES.

À Calais, le nombre reste à peu près stable: entre 11 et 16 évacuation par mois, mais il augmente à Dunkerque : 21 en 2024, 36 en 2025. Certes, c'est encore peu par rapport au rythme de Calais mais on voit la pression monter : 8 en octobre 2025.

Et c'est d'autant plus dur que la règle sur Dunkerque est d'enlever leurs tentes aux exilés...
Il commence à y avoir des jours épargnés à Calais (jours fériés, arrivée du Varan...)
C'est une évolution positive que, depuis un an maintenant, le rythme d'une évacuation toutes les 48 h ne soit plus considéré comme une priorité absolue. (Dans la période des gilets jaunes, alors que les Forces de l'ordre étaient sur les dents, il n'y avait pas eu la moindre dérogation au rythme d'une évacuation toutes les 48 h, dimanches et jours fériés inclus...)

Mais les évacuations restent inhumaines, par exemple, le 8 août à Calais :

en plus des deux sites habituels, il y a eu un gros démantèlement derrière la PASS et sur le site de l'Hôpital :

*Derrière la PASS, tout le monde a été déplacé, avec 11 véhicules de police, il ne restait rien (30 tentes détruites).

Le lendemain, les gars étaient de retour (une cinquantaine), mais n'avaient plus rien...



*Sur le site de l'Hôpital, le même jour, c'était forcément un peu plus tard, la police est venue pendant que les gars étaient à la douche et tout a été pris (tentes, affaires personnelles, téléphones...) La règle reste que chacun garde ses affaires personnelles mais les absents sont considérés comme partis définitivement et ne retrouvent plus rien.

À Dunkerque, les évacuations sont beaucoup moins fréquentes qu'à Calais mais les opérations sont sévères : le convoi compte à chaque fois plus de dix camions de Forces de l'Ordre (photo du 12 août), un ou deux tractopelles (photo du 8 août) et une ou deux très grosses bennes à ordures.



Sur une photo, du 26 août, on voit très bien que la benne est pleine (elle déborde) mais on ne voit pas (ce qui est clair sur la vidéo) que la petite tache noire dans le ciel est un sac à dos. Ce sont donc des affaires personnelles qui « volent » vers la benne à ordures...



Le 21, La police est particulièrement hostile : ils ne laissent pas passer le HRO avec un enfant qui a perdu ses parents, ni une personne qui a perdu son sac avec ses médicaments contre l'asthme, ni pour le téléphone et le passeport de plusieurs personnes (elles n'avaient qu'à ne pas laisser ce genre de choses derrière elles, disent les policiers), ni une mère et sa fille qui ont perdu une paire de lunettes...

Ils bloquent l'accès au point d'eau.

Le matériel ramassé montre le désir, chevillé au corps chez certains, de se reconstruire partout un semblant de vie normale malgré les interventions si régulières de Forces de l'Ordre : en Centre Ville à Calais, deux matelas et même un canapé (!) le 21 juillet, trois chaises le 23, un parasol le 11 septembre.



HRO

Des arrestations ont eu lieu pendant les évacuations. La photo a été prise le 1^{er} septembre, en Centre Ville à Calais.



HRO

Les armes sont présentes, moyen d'intimidation évident (la photo, en exemple, a été prise en septembre, le 25 à la sortie 44 de l'autoroute A16).

Deux fois , à Loon-Plage, les opérations d'envergure ne sont pas des évacuations :

- le 8 octobre c'était une opération très impressionnante : au moins 40 véhicules de police signalés par Salam sur le parking d'Auchan, déjà avant 8 h du matin, puis 20 ou 30 fourgons de CRS et 15 voitures de police du côté de SDMT.

Il s'agissait finalement d'une recherche d'armes et peut-être de personnes précises : il y a des chiens renifleurs et des détecteurs de métaux.



HRO

- Le 13 octobre, les seules saisies ont été celles des chats, des poules, et de fils électriques. Voir plus bas, le texte « Les poules et les chats, animaux de la jungle ? »

L'opération la plus radicale à Loon-Plage a été l'évacuation le 28 octobre de la zone de Total, qui était très peuplée.

Deux convois de police étaient là dès avant 8 h du matin.

Des vidéos du HRO montrent de la terre retournée (pour empêcher un passage de véhicules par un fossé ou par une butte ?), et des exilés parlent d'arbres abattus, de tentes tailladées.

Ils disent que la police leur a annoncé que le site allait être fermé (en effet des photos du HRO montrent sur le bord de la route d'énormes blocs de béton empilables) et qu'on ne les laisse pas récupérer leurs sacs...



HRO

Une fois la nuit tombée, les fourgons de police sont toujours sur le bord de la route, avec les gyrophares. A 11 h du soir, les associations qui tournent les voient encore aux mêmes endroits. Elles voient des gens qui errent encore sans savoir où aller, beaucoup sont autour de feux, près du lieu de distribution.

Le lendemain, des murs sont apparus (quatre hauteurs de plots, ...) le long de la voie ferrée là où, encore la veille, il y avait du grillage



HRO



HRO

28/29 octobre

Le lendemain encore, certains, ne sachant où aller, ont planté leur tente sur le lieu de distribution :



Irene Futtichio - Roots

Pendant tout le weekend, les associations présentes voient la police tourner dans le secteur. Les exilés ne se réinstalleront pas !

À Calais, c'est l'évacuation du squat Orange qui a été la plus radicale :

En avril dernier, le Tribunal Administratif de Lille a décidé que ce squat devait être évacué, au besoin avec le concours de la Force publique, mais à partir du 14 septembre.

Dans les jours précédents, Mme la Sous-préfète est venue rencontrer les occupants pour leur proposer des mises à l'abri. Une centaine ont accepté. Elle est venue cinq fois au total.

C'était très bien, à cela près qu'elle offrait des places en CAES où le séjour, limité à un mois, est une porte d'entrée pour les demandes d'asile, impossibles à ceux qui se sont déjà vu refuser le statut de réfugié quelque part en Europe et à ceux qui ont laissé leurs empreintes digitales aussi dans un autre pays d'Europe, qui doit se charger d'étudier leur dossier...

Surtout, le nombre de places était insuffisant, même alors que les départs quotidiens habituels de la rue des Hutes avaient été supprimés complètement, et il restait plusieurs centaines de personnes sans solution à la fin de la semaine de tentatives de séduction de Mme la Sous-préfète, plus les quelques centaines qui ne souhaitaient pas partir dans les bus.

C'est le 30 septembre finalement qu'a eu lieu une évacuation qui semble définitive. Elle a été particulièrement radicale :

La population est partie très vite. Le HRO n'a vu qu'une quarantaine de personnes quitter les lieux (volontairement ou pas) alors qu'il en restait la veille plusieurs centaines.

Ils s'attendaient à ce démantèlement et la plupart ont dû se sauver tout de suite à la première alerte.

Le matériel a été sorti et emmené très rapidement dans des fourgons, beaucoup de tentes et de matelas.

Le 1^{er} octobre, lendemain de l'évacuation, l'équipe Salam a distribué 580 petits déjeuners sur le site de l'Hôpital où s'étaient repliés la plupart des occupants du squat.

Le 20 Octobre ils ont distribué 140 litres de boissons chaudes, et 180 le lendemain. Ce jour-là, un bénévole a dû en catastrophe aller racheter du pain. 180 litres aussi ont été distribués le 27 octobre.

Certains ont trop faim : un monsieur, un Lybien, n'a pas mangé depuis trois jours. Il s'empiffre, les bénévoles lui font un sac de pain à emporter de peur qu'il ne se rende malade à trop manger d'un seul coup.

NOS RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS D'ÉTAT (NOS SOUS-PRÉFECTURES.)

LA TEMPÊTE BENJAMIN NOUS A TOUCHÉS.

Sur notre littoral la violence des éléments n'a pas été aussi forte que les alertes météo le faisaient craindre.

Il n'empêche que la situation des exilés a été traitée par les autorités avec une légèreté excessive : M. Le Préfet de Région avait lancé une alerte :

« En période de fortes rafales de vent, restez chez vous autant que possible et redoublez de prudence si vous devez absolument sortir.

Prenez garde aux chutes d'arbres et d'objets, ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral. »

Nous sommes surpris de l'écart entre ces propos et la réponse de M. le Secrétaire Général de la Sous-préfecture de Dunkerque à la demande de mise à l'abri envoyé la veille par Salam, comme par d'autres associations.

Le matin du 23 octobre, jour pour lequel les alertes météo étaient les plus fortes, et où nos deux départements étaient en vigilance orange, nous avons reçu la réponse suivante :

« Je vous remercie de votre alerte.

Nous sommes vigilants quant à l'évolution de la situation et nous vous tiendrons informée si des mesures complémentaires sont mises en oeuvre. Bien cordialement ».

LES RENCONTRES EN SOUS-PRÉFECTURE.

Une réunion a eu lieu en sous-préfecture de Calais, le 15 octobre, en présence des sous-préfets de Calais, Dunkerque et Boulogne.

Le titre était « Prise en charge humanitaire... ». Les associations médicales (MSF et MDM) pointent les cas de personnes sorties de l'eau après un départ raté, qui n'ont bénéficié d'aucune prise en charge médicale. Les autorités insistent au contraire sur le nombre de cas efficacement secourus et affirment que s'il y en a dont ils ne se sont pas occupé, c'est parce qu'ils ne se sont pas manifestés.

Ce n'est pas si simple...

Mme la Directrice Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais souligne d'ailleurs les difficultés qu'ils ont à faire maintenir et financer par L'État les dispositifs de secours dans le Nord et dans le Pas-de-Calais (dispositifs hors normes, hors des cadres de l'administration centrale).

Son intervention fait ressortir bien sûr une insuffisance de moyens (quoi qu'elle dise par ailleurs sur leur efficacité), mais aussi la possibilité (quand ils le veulent à l'échelle locale) d'en obtenir de l'administration centrale.

On peut alors imaginer le poids qu'ils pourraient avoir s'ils décidaient de mettre l'accent sur la nécessité de structures d'hébergement et de propositions d'accès à l'hygiène la plus élémentaire.

Malgré le titre ronflant de « Prise en charge humanitaire », au cours des trois heures qu'a duré cette réunion, aucun des problèmes de vie quotidienne des exilés n'a été abordé (l'accès à l'eau et à la nourriture, à un hébergement, aux soins, à la sécurité, et tout simplement à la dignité).

Salam avait aussi obtenu une rencontre à Dunkerque avec le sous-préfet, le 2 octobre.

Le but était de tirer une sonnette d'alarme sur nos conditions de distribution de repas avec un public de plus en plus nombreux, aussi difficile à gérer qu'à nourrir.

Depuis des années nous disons que nous pouvons facilement donner un repas à 500 personnes, mais que pour davantage, c'est très compliqué.

Nous avons rappelé à M. le Sous-préfet que nous assurons une forme de paix sociale et que si nous ne parvenons plus à assurer ce service les exilés iront voler dans les magasins et sonner aux portes.

Visiblement, jamais M. le Sous-préfet n'avait envisagé une seconde que ce service alimentaire pourrait revenir à l'État comme un boomerang...

Un lieu de repli en cas de distribution trop difficile semble possible à M. le Sous-Préfet, qui ne s'est pas montré indifférent au mal être des associations d'aide aux exilés.

TOMORROW ENGLAND ? OR NEVER ? (DEMAIN L'ANGLETERRE ? OU JAMAIS ?)

Les accords franco-britanniques du 10 juillet (surnommés « 1 in 1 out ») prévoient bien l'interception des embarcations en mer* et des échanges d'exilés arrivés en small boats contre d'autres éligibles au droit d'asile au Royaume-Uni. Comment mettre ces mesures en pratique sans causer des morts supplémentaires en mer ? Comment trouver des gens éligibles au droit d'asile quand même le regroupement familial a été stoppé depuis le Brexit ? A moins qu'il ne s'agisse d'un simple effet d'annonce qui n'aura aucune conséquence concrète... L'inquiétude est grande parmi nous.

Nous avons aussi abordé, au cours de la rencontre du 2 octobre, la question des démantèlements sur notre secteur au cours desquels couvertures et tentes sont ramassées. M. Le Sous-Préfet nous a garanti que les couvertures faisaient partie des affaires personnelles et qu'il mettait tout son poids à faire respecter ce droit à les conserver.

à 37 km de distance...

Par contre nous n'obtiendront pas que les tentes soient laissées : les laisser aux exilés signifie qu'on admet qu'ils vont se réinstaller, et c'est hors de question : le rôle du sous-préfet à Dunkerque est de faire respecter la loi et de chercher à faire partir les exilés.

« On veut les précariser, on veut qu'ils s'en aillent. Ces gens-là n'ont rien à faire ici. S'ils sont déboutés de partout, ils rentrent chez eux. »

Les campements actuels se trouvent sur des terrains appartenant à des entreprises ou au Port, souvent destinés à être électrifiés et bâties prochainement. Cela ne suffit pas à justifier que des tentes soient considérées, ou non, comme des affaires personnelles,

UNE ÉBAUCHE DE SOLUTION NOUS EST SUGGÉRÉE

dans un article d'«Europe 1» (24 juillet 2025 à 9 h) :
«

Les décès dépassent les naissances pour la première fois en France, un tournant historique anticipé mais accéléré . »
(...)

Le problème est le même dans tous les pays d'Europe. Pour les humanistes la solution est là aux portes de l'Europe: ouvrir les portes aux migrants qui seront bien heureux de construire une famille dans un pays en paix (on espère qu'elle continuera cette paix mais il faut en mettre le prix n'est-ce pas?!)...

Claire Millot

* « Paris freinera la mise en œuvre d'une nouvelle doctrine d'intervention en mer, réclamée par les Britanniques, et consistant à intercepter les *small boats*, pratique jusque-là jugée trop dangereuse. (*Le Monde* du 26 octobre 2025, par Julia Pascual)

Un article du « Monde » du 11 juillet, par Cécile Ducourtieux et Julia Pascual, commente cet accord : « Le nombre de personnes concernées devrait s'établir autour de cinquante par semaine. Un minimum selon Londres, qui s'engage symétriquement à accueillir, dans l'autre sens, des personnes dont la nationalité garantirait presque automatiquement l'asile au Royaume-Uni ou dans le cadre de regroupements familiaux. »

Quatre mois après, il est extrêmement difficile de savoir combien de personnes ont été jusqu'à maintenant concernées par cet accord : combien ont été arrêtées à leur arrivée au Royaume-Uni et renvoyées en France et combien, inversement, ont été acceptées légalement.

Le Home Office ne communique pas avec la même régularité et la même rigueur que pour les passages en small boats.

France-Inter, aux informations de 8 h du matin le 4 novembre donne les chiffres suivants :

75 personnes déportées vers la France et 51 acceptées au Royaume-Uni.

On est loin des cinquante personnes par semaine annoncées !

Rappel : Ce qui est évidemment contestable :

- les Mineurs Non Accompagnés sont exclus du dispositif : les majeurs sont le cas normal, les mineurs avec famille font une demande individuelle et toute la famille sera étudiée en bloc, mais rien n'est prévu pour les mineurs isolés. C'est la même chose pour les apatrides : ils n'existent pas !
- les admissions ne seront pas étudiées sur des critères objectifs, mais auront plus de chance ceux qui viennent d'un pays dont les ressortissants sont plus souvent admis au Royaume-Uni, et comble de tout : il y aura une part aléatoire !!!
- il faut déclarer un lien avec le Royaume-Uni, mais quoi ? Le rapprochement familial a été stoppé au 1er septembre...



Nos associations ont réagi :

Le 20 septembre, 517 paires de chaussures ont été déposées sur la plage de Calais : autant que le nombre de personnes victimes des politiques migratoires ces 30 dernières années à la frontière franco-britannique. Cette action visuelle et commémorative avait pour objectif de dénoncer l'impact direct et terrifiant des politiques migratoires franco-britanniques et notamment le nouvel accord nommé « One in, One out ».

Exposition de chaussures, en hommage à ceux qui sont morts de n'avoir pas eu le droit de monter sur un ferry.

Un recours a été déposé le 10 octobre par seize associations dont Salam.

Il s'agit d'un "référendum suspension" : une procédure d'urgence déposée directement au Conseil d'Etat (donc traitée en environ un mois) qu'on engage quand une loi aurait dû être votée par le Parlement pour pouvoir être appliquée.

Ce sont nos avocats qui ont fait le choix de passer par cet angle purement juridique, qui leur a semblé plus efficace en urgence que les aspects humanitaires qui nous avaient immédiatement extrêmement choqués.

L'extrême droite au Royaume-Uni (et en dehors !)

On apprend avec terreur le durcissement de la politique d'immigration du Royaume-Uni (Le Monde du 17 novembre 2025, par Cécile Ducourtieux) : statut de réfugié ramené de à vie à deux ans et demi, et obligation d'attendre 20 ans (au lieu de cinq) pour ceux qui sont entrés de façon illégale (par exemple sur un canot pneumatique) pour obtenir un droit de séjour permanent, renvoi dans le pays d'origine s'il est déclaré sûr... Faire une politique d'extrême droite pour garder les voix de son électorat est une chose que malheureusement nous connaissons bien.

La présence d'extrémistes de droite venus du Royaume-Uni est bien sûr en rapport : un changement de politique dans ce domaine, d'un gouvernement pourtant de gauche, ouvre la porte aux propos et aux actes les plus violents.

Les 7, 13, 17 et novembre (au moins), certains sont arrivés sur notre sol pour des opérations éclairis (leur vidéo du 7 a été postée sur les réseaux sociaux, le jour même, à peine étaient-ils rentrés). Leur but est de faire peur, de menacer, de décourager les candidats au passage. Le 7 ils avaient déployé par terre un énorme drapeau anglais.

Nous les avions déjà rencontrés à des distributions de petits déjeuners de Salam : le dernier numéro du « Quai Salam » rapportait les interventions des 2 et 3 juin.

Que notre mouvement citoyen serve d'exemple et soit plus fort que cette haine...

Claire Millot.

LES CHATS ET LES POULES, ANIMAUX DE LA JUNGLE ?...

A part les rats, on croise peu d'animaux sur nos camps informels du nord de la France...

Et pourtant, deux anecdotes montrent qu'on y retrouve ce besoin, tellement humain, d'adopter des bêtes.

Loon-Plage :

Les seules saisies lors de l'évacuation du 13 octobre ont été les poules, les chats et les fils électriques...

Cela semble de pures brimades.

*Deux jours avant, nous avions bavardé avec le propriétaire des poules, qui regrettait de ne pas avoir de coq pour tenir compagnie à ces dames .

*Les chats ont aussi été emmenés.

Juste une semaine après, un exilé nous a remis un minuscule chaton à moitié mort, qu'il tenait dans une seule main, visiblement privé de sa mère...

Une des bénévoles de Salam, heureusement pour lui infirmière, l'a emmené chez le vétérinaire et lui a fait les piqûres et donné les biberons nécessaires à sa survie.

Cet homme ne pouvait sans doute pas supporter de laisser mourir cette petite bête et ne voyait à juste titre pas comment lui venir en aide dans ce milieu où tous manquent de tout.



Claire Millot



Clotilde Fruleux

Calais :

Le 3 novembre, la situation est particulièrement difficile. Les gens s'accumulent.

1010 petits déjeuners ont été donnés par Salam ce matin-là. Il a fallu envoyer quelqu'un racheter du pain.

Aucun passage au Royaume-Uni n'a été annoncé par le Home Office depuis le 23 octobre. Ce jour-là, il n'y a pas eu de départ vers les mises à l'abri depuis la rue des Huttés pour les volontaires (sur soixante personnes qui espéraient une place, ils ont emmené une famille).

Au milieu de tout cela, un Iranien promenait un chat superbe, bien propre, dans un beau sac de sport fait exprès pour le transport d'animaux. Il y avait en plus sa nourriture et ses médicaments. Il l'apportait d'Allemagne, mais voulait tenter le passage vers le Royaume-Uni sur un small boat.

Que faire d'un chat sur un canot gonflable où on s'entasse à 70 ?

Il a supplié les bénévoles de Salam de le prendre, de l'adopter... Heureusement qu'une dame d'une autre association venait de perdre le sien... et s'en est chargé avec plaisir...

Et on y voit que, dans les conditions de survie indignes qui sont les leurs, les exilés ne trouvent souvent de solution pour leurs amis les bêtes que dans l'adoption par un(e) bénévole d'association.

Claire Millot.

UN TOIT POUR LE DRAGON, DES HUMAINS SOUS LES PONTS.

C'était en 2019, le 17 décembre, Salam signait un communiqué de presse inter associatif.

Six ans après, nous en sommes au même point, même pire : le Varan arrive et les humains (SDF et exilés) sont chassés même de sous les ponts.

Communiqué de presse suite à l'action pacifique de déploiement d'une banderole lors de la première sortie du dragon :

Le 17 décembre 2019 au cours de la première sortie du Dragon de Calais une banderole a été déployée portant le message suivant : « Un toit pour le dragon, des humains sous les ponts ». Une action pacifique n'entraînant aucune dégradation. Cette action a été menée dans le but de visibiliser les personnes à la rue avec ou sans papiers. Des millions d'euros ont été investis dans le dragon, tandis que les conditions de vie des exilés et sans-abri à Calais restent indignes et les droits fondamentaux bafoués quotidiennement. Nous exigeons :

- Des structures d'accueil dignes, inconditionnelles et pérennes adaptées aux besoins de chacun,
- Des moyens investis dans l'accueil plutôt que dans la répression,
- L'arrêt des démantèlements quotidiens, du harcèlement policier et des destructions des abris des personnes à la rue.

Chaque année le mal logement tue, Une pétition rejoignant ces revendications a été lancée, mobilisons-nous !

DES BESOINS EN ARGENT.

Sans subventions de l'État et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association :

Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : www.associationsalam.org
rubrique :" Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :

Association Salam
BP 47
62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles, par chèque à l'ordre de SALAM, ou par virement (direct ou par Helloasso)

Un grand merci à tous nos généreux donateurs !



Nord/Pas-de-Calais

Bulletin d'adhésion 2025



Principaux objectifs de SALAM :

- Apporter une aide humanitaire aux migrants (soins, hygiène, nourriture, vêtements...)
- Accompagner les migrants dans leur demande d'asile
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur la situation des migrants du littoral Côte d'Opale
- Combattre toutes les formes de racisme et de discrimination
- Agir dans les pays en difficulté
- Soutenir juridiquement les membres de l'association

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais

BP 47
62100 CALAIS

Monsieur/Madame : _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____

E mail (important pour la convocation à l'AG) _____

J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2025)

Date et signature :

Je fais un don* à l'association Salam en versant la somme de : _____

*Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé

Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.

"Au regard de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association s'engage à ne pas utiliser les données à des fins commerciales. Quant à l'adhérent ou donneur, il peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018"